



## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

### Modification de la licence d'utilisation de l'eau d'Eureka HAWS

Conformément à l'article 55(1) de *la Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* (« Loi »), avis est donné que l'Office des eaux du Nunavut (OEN) tiendra une audience publique écrite relativement à la demande d'Environnement et Changement climatique Canada à l'Office des eaux du Nunavut (« OEN ») pour un permis d'utilisation des eaux de type « A » pour l'utilisation des eaux ou le dépôt de déchets dans les eaux, décrites comme suit :

**Numéro de dossier : 8AC-EUR----**

**Projet :** Station météorologique de l'Extrême-Arctique d'Eureka

<b>Lieu :</b>	<b>Latitude :</b>	<b>Longitude :</b>
	NE : 80° 0' 10,665" N	85° 54' 57,015" O
	NO : 79° 59' 21,095" N	85° 57' 5,209" O
	SE : 79° 57' 18,804" N	85° 18' 51,225" O
	SO : 79° 56' 29,467" N	85° 21' 1,742" O

**Objet :** Modification de la licence d'exploitation de l'eau de type « A »

**Date et heure :** L'audience publique écrite est prévue du 27 novembre au 1er décembre 2023

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs commentaires sur la demande conformément aux délais indiqués dans le rapport de décision de la conférence préliminaire à l'audience de l'OEN, tous les documents écrits devant être reçus par l'OEN au plus tard le **26 octobre 2023** :

Gestionnaire des licences

Office des eaux du Nunavut

C.P. 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0

Téléphone : (867) 360-6338; Télécopie : (867) 360-6369 ;

Courriel : [licensing@nwb-oen.ca](mailto:licensing@nwb-oen.ca)

Les parties concernées peuvent obtenir sans frais des copies de tous les documents relatifs à la demande par l'intermédiaire de notre site FTP au lien suivant : <ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/8%20MISCELLANEOUS/8A/8AC%20-%20Camp/8AC-EUR----%20ECCC/1%20APPLICATION/2023%20New>

ou en communiquant avec :

Jean-Phillipe Cloutier-Dussault, gestionnaire immobilier ECCC

Téléphone : (514) 641 8753

Courriel : [jean-philippe.cloutier-dussault@ec.gc.ca](mailto:jean-philippe.cloutier-dussault@ec.gc.ca)

*Le défaut de répondre à cet avis de demande dans le délai imparti entraîne la perte du droit d'être indemnisé, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.*

P.O. Box 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0

Téléphone : (867) 360-6338; Télécopieur : (867) 360-6369